

# La Palette, Floriette et Arnehore

À la frontière entre les cantons de Vaud et de Berne, les sommets de la Floriette et de l'Arnehore préservent une aura sauvage, à l'écart de l'animation de leur voisin plus fréquenté, la Palette. Si cette dernière cime se rejoint aisément par un chemin balisé, les deux autres ne se révèlent qu'à celles et ceux qui osent suivre une sente discrète, parfois raide et toujours plus exigeante. Les gravir tour à tour, c'est composer un triptyque alpin où chaque sommet dévoile sa propre lumière et offre un belvédère à la fois semblable et unique.

## ☸ Détails du parcours

**Point de départ :** Lac Retaud (1685 m).

**Accessible en transports publics :** Oui.

**Point culminant :** Arnehore (2211 m).

**Dénivelé :** montée et descente 745 m chacune.

**Distance :** 9 km.

**Temps de marche :** 3¾h-4h.

- ☉ Lac Retaud – La Marnèche ½h.
- ☉ La Marnèche – La Palette 1h.
- ☉ La Palette – Col des Andérets ¼h.
- ☉ Col des Andérets – Floriette ½h.

☉ Floriette – Arnehore ¼h.

☉ Arnehore – Col des Andérets ½h.

☉ Col des Andérets – Col de Voré ¼h-½h.

☉ Col de Voré – Lac Retaud ½h.

**Durée :** 1 jour.

**Difficulté :** T3+ [CAS12].

**Matériel :** Matériel de randonnée pédestre estivale.

**Date :** 20 juillet 2025.

**Références :** [RR11], [Sut09], [Jac06] et [Mon29].

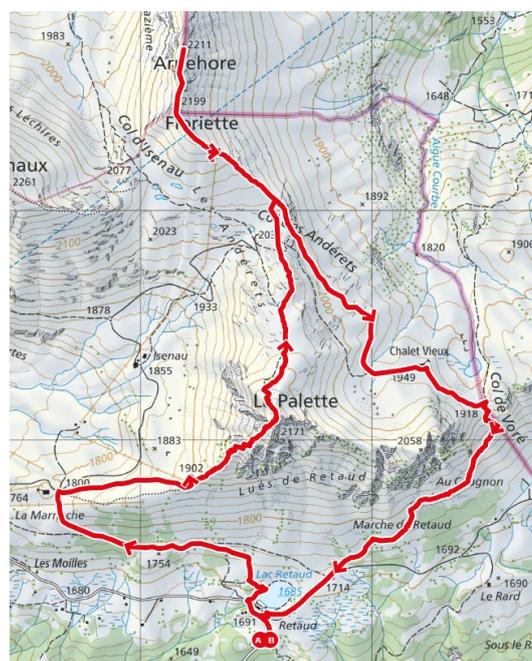
## Accès

### Accès en voiture

Prendre l'autoroute A9 jusqu'à la sortie d'Aigle, puis suivre les panneaux qui conduisent au village des Diablerets. De là, continuer sur la route en direction du Col du Pillon. Juste avant d'atteindre le col, tourner à gauche et emprunter la route étroite et sinueuse qui mène au parking du lac Retaud.

### Accès en transports publics

Le village des Diablerets est desservi par la ligne de train Aigle – Les Diablerets. Pendant les mois de juillet et d'août, le Diablobus assure une liaison régulière entre Les Diablerets, le Col du Pillon et le lac Retaud. En dehors de cette période estivale, l'accès direct au lac Retaud n'est plus assuré, mais il est possible de



Carte nationale (source swisstopo).



La Lac Retaud, dominé par La Palette.

prendre le car postal qui relie Les Diablerets à Saanen et de descendre au Col du Pillon. De là, un sentier balisé permet d'atteindre le lac après une marche d'environ trente minutes.

Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

## Du Lac Retaud à La Marnèche : départ en douceur

C'est vers neuf heures que nous avons rejoint le parking du lac Retaud. Nous souhaitions en effet profiter des premiers rayons du soleil, avant que les nuages et la pluie annoncés par la météo ne fassent leur apparition dans l'après-midi. Le parking était presque vide ; seule une dizaine de camping-cars y étaient stationnés, ayant visiblement passé la nuit sur place. Mon binôme et moi nous sommes dits qu'il existait de bien plus charmants endroits où dormir, mais nous avons dû reconnaître que la vue restait plaisante et que l'endroit avait l'avantage d'offrir le confort de toilettes publiques.

Après ces réflexions futiles, nous avons tourné notre regard vers le nord, où le panorama était dominé par le premier objectif de la journée : la Palette, silhouette déjà imposante sous la lumière claire du matin.

Le toponyme « Palette » dérive de « *parrette* » (« *petite pare* »), avec une permutation phonétique du « *r* » en « *l* ». Le mot « *pare* » lui-même provient du patois « *pâra* », qui signifie « *paroi rocheuse, falaise, rocher à pic d'une certaine étendue* ». Le diminutif souligne ici une paroi moins vaste que d'autres à proximité, comme celle de La Pare, située à environ quatre kilomètres à vol d'oiseau au nord-nord-ouest, mais qui domine tout de même le plateau de Retaud. La toponymie a parfois rapproché le nom Palette du patois « *pala, pella* » qui signifie « *pelle* », une métaphore pour un terrain plat, mais ce lien s'avère trompeur. Les sources historiques confirment sans équivoque l'origine de « *pare* » : en 1799, le sommet apparaissait sous la forme « *le Pare d'Isenod* » et un document de 1814 mentionnait « *la Pare d'Isenau* », attestant ainsi qu'à l'origine le nom signifiait littéralement « *la paroi* ».



À cette heure matinale, il y avait plus de cornes que de bâtons de marche sur les pâturages.

Après quelques minutes de marche, nous avons découvert ce que les offices du tourisme de la région qualifient à juste titre de « *petit paradis niché dans les Alpes vaudoises* ». Cette description n'avait rien d'exagéré : dans une douce cuvette alpine, les eaux limpides du lac Retaud reflétaient les sapins environnants, créant ainsi un magnifique décor naturel où se mêlaient harmonie et sérénité.



Becca d'Audon (sur la gauche) et Sex Rouge (sur la droite).

À cette heure encore matinale, les lieux étaient quasiment déserts. J'en ai profité pour prendre quelques photos, tandis que le silence n'était rompu que par le chant des oiseaux et le clapotis discret de l'eau. Nous avons ensuite longé la rive est du lac avant de nous engager sur un chemin bien tracé qui s'élevait vers le nord pour rejoindre le sentier pédestre balisé en jaune.

Nous avons poursuivi l'ascension en pente douce sur une large piste, serpentant entre de verdoyants pâturages et des forêts denses, jusqu'à atteindre le croisement de chemins pédestres situé à La Marnèche (P. 1800). À cet endroit, la vue s'est soudain dé-

gagée sur le plateau d'Isebau, surplombé par La Chaux, tandis qu'en arrière-plan au nord-ouest se dessinaient la Cape au Moine et La Pare.

Jusque-là, la randonnée n'avait présenté aucune difficulté technique particulière (T1), mais déjà, nous savourions la richesse du panorama, presque disproportionnée par rapport à l'effort fourni.

## Ascension de La Palette par l'arête sud-ouest

Notre prochaine étape, le sommet de la Palette, figurait sur l'un des nombreux panneaux jaunes. En levant les yeux vers l'est, nous l'avons aperçu se dressant fièrement dans la lumière dorée du matin. À sa gauche, l'objectif suivant, à savoir la Floriette, se dessinait déjà sur la ligne d'horizon.

Nous avons d'abord emprunté la route carrossable en direction du Col des Andérets sur quelques mètres, avant de tourner légèrement à droite pour nous engager sur une large piste qui montait à travers de magnifiques prairies. Cette bifurcation n'était pas des plus claires. Même en consultant la carte topographique, un léger doute a persisté, mais une centaine de mètres plus loin, des marques de peinture jaune ont soudainement fait leur apparition, nous confirmant que nous étions bien sur la bonne voie.

Nous avons mis un certain temps à atteindre l'arrivée du télésiège, située à la base de l'arête sud-ouest de la Palette (vers P. 1902), ralentis par de nombreuses haltes consacrées à admirer et photographier la flore alpine : des gentianes



La piste discrète qui monte à travers les prairies en direction de La Palette.



Le Tarent et La Pare (sur la gauche), la Cape au Moine (au centre) et La Chaux (à droite).

pourpres éclatantes, de délicats orchis de Fuchs, des marguerites des Alpes lumineuses, ainsi qu'une myriade d'autres fleurs colorées qui tapissaient généreusement les pentes.



L'arête sud-ouest de La Palette.

À la hauteur de l'arrivée du télési, le sentier s'est rapproché de la crête et nous a offert des panoramas saisissants sur le massif des Diablerets. C'est à cet endroit que nous avons retrouvé un sentier bien marqué. Très vite, la pente s'est redressée et la montée est devenue sensiblement plus escarpée. Le chemin épousait la crête et comprenait quelques passages légèrement aériens, mais demeurait assez large et sûr pour être, en principe, parcouru même par des personnes sujettes au vertige.

L'ascension était ponctuée de marches naturelles, où il fallait parfois poser les mains pour garder l'équilibre. Par endroits, le terrain raide et la végétation par moments dense créaient un effet de cache : après quelques lacets, les compagnons de marche disparaissaient brièvement de notre vue, comme happés par la pente.

Dans sa deuxième partie, le sentier a quitté la crête pour traverser la pente herbeuse. Quelques passages légèrement boueux, malgré l'absence de pluies récentes, laissaient entrevoir combien le tronçon pouvait devenir délicat par temps humide.

La pente s'est enfin adoucie et, après quelques pas



La combe de l'Arne.

supplémentaires, nous avons atteint le sommet. Une vue splendide s'est ouverte sur le vallon de Tschärzis et sur l'Arnesee (ou lac d'Arnon, dans la langue de Molière), dont les eaux renvoyaient mille reflets lumineux. Par chance, nous étions seuls et nous avons pu nous installer sur un gros bloc pour savourer en paix ce moment de quiétude face au paysage. Hélas, notre solitude fut de courte durée : quelques instants plus tard, deux petits groupes en provenance du Col des Andérets nous ont rejoints, apportant un brouhaha animé qui a rompu le charme paisible, et nous rappelant que ces sommets attirent inévitablement d'autres amateurs et amatrices de grands espaces.

La raideur du terrain, les passages escarpés et la nécessité occasionnelle de s'aider des mains justifient pleinement la cotation T3- attribuée à l'ascension de la Palette par son arête sud-ouest.

### **Descente paisible vers le Col des Andérets**

Après une courte pause au sommet, nous avons entamé la descente par la large et accueillante crête nord. À plusieurs reprises, nous nous sommes laissés charmer par les vaches placides, ruminant tranquillement dans l'herbe, et nous avons pris le temps de partager avec elles quelques instants de sérénité. Ces haltes improvisées n'ont toutefois pas ralenti notre rythme, et nous avons rapidement atteint le Col des Andérets.

Concernant la difficulté, il suffisait de rester attentif dans les premiers mètres, où certains passages pouvaient se révéler un peu glissants. Pour le reste, la descente ne présentait aucune complexité particulière et s'inscrivait largement dans la catégorie T2.

### **Deuxième ascension : cap sur la Floriette**

Nous nous attendions à croiser davantage de monde à proximité du col. Il se peut que le temps partiellement nuageux, ajouté aux prévisions de pluie pour l'après-midi, ait découragé bon nombre de randonneurs et randonneuses. À moins que l'heure ne soit simplement encore trop matinale.



Floriette et Arnehore.

Au niveau du col, nous avons traversé la route carrossable, puis franchi une clôture composée d'un fil électrifié. Nous avons ensuite poursuivi vers le nord pour entamer l'ascension de l'arête sud-est de la Floriette. Très vite, nous avons retrouvé une sente bien marquée, qui longeait la crête et serpentait à travers un tapis herbeux constellé de fleurs alpines.

Au fil de la montée, le silence n'était que troublé par quelques sifflements légers du vent. L'atmosphère avait perdu le caractère quelque peu animé de la Palette pour se nourrir d'une sérénité nouvelle, comme si la Floriette préférait rester discrète.

Peu avant le sommet, nous avons découvert une petite borne-frontière en pierre, qui marquait discrètement la limite entre les cantons de Vaud et de Berne. Il s'agit d'ailleurs du point le plus occidental du canton de Berne. Quelques mètres plus loin, nous avons atteint le sommet de la Floriette, signalé par un minuscule cairn de trois pierres et une croix de bois à peine visible.



Au sommet de la Floriette.

Depuis cet observatoire privilégié, un panorama splendide s'est offert à nos yeux sur toute la région environnante.

La montée a présenté quelques passages un peu raides, mais sans aucune difficulté technique. Dans l'ensemble, l'ascension n'excédait pas la cotation T2.

Le toponyme « *Floriette* » est souvent associé à un pâturage ou à un pré bien fleuri. Il tire son origine du latin « *flos, floris* », qui signifie « *fleur* ». En montagne, il désigne généralement des prés fauchés, trop raides pour être pâturés, et se rattache au patois « *floria* », qui se traduit par

« récolte de foin d'un pré ». Cette étymologie semblait trouver un écho dans le paysage, bien qu'on ne puisse affirmer avec certitude que les prés de la Floriette aient effectivement été exploités autrefois pour le foin.

## Traversée aérienne vers l'Arnehore

Le dernier objectif, l'Arnehore (orthographié Arnenhorn sur les cartes jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle), ne se trouvait plus qu'à environ 250 mètres à vol d'oiseau. La métamorphose fut saisissante : nous avons quitté une crête large et accueillante pour nous engager sur une arête plus effilée, plus aérienne et parsemée de rochers qui ne présentaient toutefois aucune réelle difficulté. Il fallait néanmoins régulièrement poser les mains ou adopter des mouvements peu académiques. Ce fut sans doute le tronçon le plus technique de toute notre course. Pourtant, à peine avons-nous trouvé notre rythme que nous foulions déjà le petit plateau sommital, mi-herbeux, mi-rocheux, dépourvu de croix comme de cairn.

En termes de difficulté, cette traversée se situait un cran au-dessus de l'ascension de la Palette, ce qui justifiait sa cotation T3+. Le caractère aérien de certains passages pourrait d'ailleurs s'avérer rédhibitoire pour des personnes sujettes au vertige.

Un cairn relativement imposant se dressait quelques dizaines de mètres plus bas, au nord du sommet. Nous nous sommes demandé pourquoi il avait été érigé en contrebas plutôt qu'au point culminant. Il servait peut-être de repère, puisqu'il est possible de prolonger l'itinéraire en suivant l'arête jusqu'à la Fenêtre d'Arnon. Cette option aurait toutefois considérablement rallongé notre course, et les nuages qui s'amoncelaient au-dessus du Sex Rouge nous ont convaincus de rester fidèles à notre plan initial.

C'est au sommet de l'Arnehore que nous avons choisi de prendre notre casse-croûte, tout en profitant de la vue exceptionnelle. Au nord-est, la combe de l'Arne et son lac d'un bleu intense reposaient dans une quiétude absolue, nichés dans un écrin quasi immaculé. À l'horizon, l'Eiger et la Jungfrau se devinaient à travers la brume nuageuse. Le Spitzhorn, quant à lui, impressionnait par son aspect austère, sa face nord-est plongeant de façon vertigineuse vers Gsteig (caché



L'arête légèrement aérienne menant à l'Arnehore.

par le Walighürli). Au sud, le massif des Diablerets se dressait dans toute son imposante majesté. À l'est, le regard pouvait embrasser La Chaux et la Cape au Moine, tandis qu'au nord, la vallée de l'Étivaz et le massif de la Gummfluh s'efforçaient de trouver leur place dans cet immense panorama qui paraissait vouloir repousser les limites de l'horizon.

## Redescente vers le Col des Andérets

Les nuages qui s'accumulaient au-dessus du massif des Diablerets s'assombrissaient de minute en minute, prenant des allures de plus en plus menaçantes. Notre repas avalé, nous avons sans tarder repris le chemin du retour vers le Col des Andérets, en suivant le même tracé qu'à l'aller.

Une fois de retour au col, l'animation s'était nettement intensifiée : un va-et-vient animait désormais les lieux, malgré des conditions météorologiques qui ne cessaient de se dégrader.

## Direction le Chalet Vieux et le Col de Voré

Pour rejoindre le Chalet Vieux, deux options s'offraient à nous : emprunter le sentier pédestre ou longer la route carrossable. Comme nous nous trouvions déjà sur cette dernière, légèrement en contrebas du Col des Andérets, nous avons choisi de la suivre. En définitive, les deux itinéraires sont de durée équivalente et se rejoignent environ huit cents mètres plus loin. Depuis cette jonction, le Chalet Vieux n'était plus qu'à quelques pas.

En passant près de la bâtisse, nous avons été surpris par les meuglements provenant de l'intérieur : les vachers avaient probablement rentré les bêtes en prévision des orages annoncés pour l'après-midi.

Le chemin a ensuite traversé la face nord-est d'un sommet anonyme. Au fur et à mesure que nous approchions du col, la fréquentation ne cessait de croître : de nombreux randonneurs et randonneuses s'étaient installés sur l'herbe ou perchés sur des rochers, profitant des derniers rayons de soleil.

## Retour au lac Retaud

Une fois au Col de Voré, nous avons emprunté le chemin pédestre qui descendait dans le flanc sud de la montagne. La première partie, un peu raide, nous a obligés parfois à poser les mains pour franchir quelques marches naturelles creusées dans le sol. En dépit de cela, la descente est restée techniquement simple et n'a pas excédé la cotation T2.

Vers 1850 mètres d'altitude, la pente s'est faite plus douce et le chemin s'est engagé dans une longue traversée à flanc de coteau. Cette section offrait une superbe perspective sur le massif des Diablerets, dont les parois se découpaient avec netteté sur le ciel de plus en plus menaçant.

Nous avons finalement rejoint une route carrossable (P. 1714), et à partir de ce point, il ne nous a fallu que quelques minutes pour regagner les rives du lac Retaud.

La terrasse du restaurant affichait complet, tout comme les abords du lac où les personnes profitaient encore des lieux malgré le fait que les nuages aient désormais envahi le ciel.

Après avoir porté un dernier regard vers le versant méridional de la Palette, nous avons regagné notre véhicule. Notre timing s'est avéré parfait : les premières gouttes commençaient déjà à tambouriner sur le pare-brise. Tandis que nous redescendions vers la vallée, j'ai remémoré les magnifiques images de cette journée : les prairies de la Marnèche, les pentes escarpées de la Palette, les crêtes multicolores de la Floriette et finalement l'arête vertigineuse de l'Arnehore.

## Bibliographie

- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : [https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung\\_und\\_Wissen/Sicher\\_unterwegs/Sicher\\_unterwegs\\_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf](https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf) (visité le 21/12/2023).
- [Jac06] Henri Jaccard. *Essai de toponymie : origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*. Mémoires et documents pub. par la Société d'histoire de la Suisse romande. G. Bridel, 1906. URL : <https://doc.rero.ch/record/19994>.
- [Mon29] Frédéric Montandon. « Étude de toponymie alpine. De l'origine indo-européenne des noms de montagnes ». In : *Le Globe. Revue genevoise de géographie* 68.1 (1929). DOI : 10.3406/globe.1929.2520, p. 1-152. URL : [https://www.persee.fr/doc/globe\\_0398-3412\\_1929\\_num\\_68\\_1\\_2520](https://www.persee.fr/doc/globe_0398-3412_1929_num_68_1_2520).
- [RR11] Claude Remy et Yves Remy. *Alpes et Préalpes vaudoises : Gummfluh, Les Diablerets et Dents de Morcles*. Alpinisme, Guide du CAS. Editions du CAS, Club Alpin Suisse, 2011.
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).